

INFO DU MOIS DE NOVEMBRE 2014

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

11h00 Célébration religieuse

11h15 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts - Discours - Chant des enfants de l'Ecole Marcel Pagnol

12h00 : Remise de distinctions à la Salle Polyvalente - Vin d'honneur

Le recensement communal de la commune de Campagne lez Wardrecques se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.....

Recensement de la population : ce qu'il faut savoir : Le recensement est une évaluation de la population, de ses besoins et de ses conditions de vie. Il est effectué régulièrement dans toutes les communes, et permet d'établir des données démographiques sur le nombre d'habitants en France, leur logement, leur situation matrimoniale ou professionnelle.

Quelles démarches faire lors du recensement ? Les démarches sont limitées pour les recensés. L'agent recenseur passe au domicile des personnes et leur dépose des formulaires à remplir : l'un sur le logement, l'autre sur la situation personnelle et professionnelle. Il repasse quelques jours plus tard, sur rendez-vous, pour les récupérer.

Comment remplir les documents ? Les formulaires doivent être remplis entièrement au stylo noir ou bleu, sans ratures. **NOUVEAUTE** : vous pourrez également le faire en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, l'agent recenseur vous donnera un code d'accès et un mot de passe

Peut-on être aidé ? L'agent recenseur est à la disposition des personnes souhaitant de l'aide, quelle que soit la nature de la difficulté rencontrée.

Est-il obligatoire de répondre au recensement ? Participer au recensement est obligatoire et un nombre important de réponses permet la précision dans le traitement des données.

LA BIBLIOTHEQUE

Les horaires d'ouverture : Mardi de 13h30 à 16h30 - Mercredi de 14h00 à 17h00 et le Vendredi de 16h00 à 18h00

PORTES OUVERTES

Le vendredi 14 Novembre de 16h à 18h30, vous êtes invités à venir découvrir au sein de la bibliothèque municipale, le nouvel espace dédié aux DVD et CD, environ 600 boîtiers très diversifiés vous sont proposés parmi les 5000 ouvrages.

Aucun abonnement à payer, à Campagne lez Wardrecques, la bibliothèque est gratuite. Alors n'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles qui seront à votre écoute.

MARCHE DE NOEL

Vie Associative organise son premier Marché de Noël le dimanche 21 décembre 2014. Si vous souhaitez exposer, n'hésitez pas à nous contacter au 06.70.09.63.50 ou au 06.31.20.55.31.

GOSSIP HAIR

Du 4 au 29 Novembre, à l'occasion de son premier anniversaire le Salon GossipHair est heureux de vous offrir un petit présent aussi bien féminin que masculin pour toute prestation réalisée.

VILLAGE ILLUMINE

Les fêtes de fin d'année approchent, Les guirlandes multicolores vont remplacer les compositions florales. Vous avez apprécié l'embellissement estival du village. Alors, tous à vos décorations de Noël pour le concours des maisons illuminées. Pour y participer il sera nécessaire de s'inscrire en Mairie en décembre. Le jury passera fin décembre.

NOUVEAUX DANS LE VILLAGE ou vous QUITTEZ LE VILLAGE

Propriétaire ou locataire, nous vous conseillons de vous présenter en mairie pour nous le signaler.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

2 solutions :

- Présentez-vous en mairie au plus vite.
- Télécharger le formulaire en ligne

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R16024.xhtml>.

A déposer en Mairie avec une copie de votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

N° de téléphone de la GARDERIE/CANTINE

Pour joindre le personnel communal concernant la cantine ou de garderie, merci de composer le 09.67.11.27.53.

MEDAILLE DE LA FAMILLE

La Médaille de la Famille est une distinction honorifique décernée, par arrêté du Préfet, aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation. Elle est soumise à des critères d'octroi en plus du nombre d'enfants.

Les récipiendaires pourront bénéficier, sur leur demande, de la carte familiale de priorité à titre définitif ainsi qu'une éventuelle prime allouée par la CAF ou la MSA.

Pour plus de renseignement prendre contact avec la Mairie ou www.udaf62.fr

LES FEUILLES MORTES SE RAMASSENT A LA PELLE.

Revoici venu le temps de la chute des feuilles. Il est rappelé aux riverains que les caniveaux doivent être nettoyés par leurs soins devant leur habitation. Les puisards, les égouts, et les fossés ne sont pas des vides ordures. Malheureusement, on constate trop souvent que l'écoulement des eaux est retardé par les saletés et les touffes d'herbe qui y poussent, les égouts sont parfois obstrués par des feuilles mortes, des tontes de gazons et des objets de toutes sortes.

HORAIRES D'HIVER A LA DECHETTERIE

Lundi de 14h00 à 17h30, du mardi au samedi de 09h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h30.
Fermé le dimanche

DON DU SANG

Mercredi 12 novembre et Jeudi 13 novembre de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 au Centre Municipal Vauban Allée des Glacis à Saint-Omer. Pour donner votre sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50kg et ne pas être à jeun.